



SAINT JEAN HULST
26 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
78000 VERSAILLES

L'accueil au collège et au lycée

Sont accueillis à Saint Jean des enfants dont les familles expriment de manière explicite leur **adhésion au projet éducatif** (joindre la lettre de motivation au dossier « demande d'inscription ») **et au projet pastoral.**

« Une adhésion formelle des familles aux grandes orientations du groupe scolaire est nécessaire pour assurer une réelle cohésion à l'ensemble du groupe » (cf. Orientations de la Tutelle)

PRESENTATION DES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

1- Sens de notre action

Les démarches pédagogiques, les rythmes scolaires, le calendrier, les caractéristiques des cursus visent à former des jeunes aux connaissances solides et argumentées, aptes à s'adapter aux conditions de la vie contemporaine et ayant vocation à devenir repères pour les autres. Convaincus qu'une formation intellectuelle rigoureuse ne saurait suffire, nous portons une attention constante à la croissance spirituelle de chacun, au développement de tous les talents et de toutes les potentialités, à partir de propositions concrètes : activités pastorales, caritatives et d'entraide, ateliers culturels, activités sportives etc.

2- Langues et options

- ✓ Langue Vivante 1 Anglais
possibilité de débiter deux LVI dès la 6^{ème} : Anglais + Allemand
- ✓ Langue Vivante 2, dès la 5^{ème} Allemand
ou Espagnol
- ✓ A partir de la 5^{ème} option Latin
- ✓ A partir de la 4^{ème} Section européenne
Anglais
- ✓ A partir de la 3^{ème} option Grec

- ✓ En seconde :
Enseignements d'exploration : 1/ Sciences Economiques et Sociales
et 2/ - Littérature et Société
ou - Méthodes Pratiques Scientifiques
ou Latin
ou Grec

- ✓ En cycle Terminal :

✕ SERIE L

- ▶ **Première.....** *Option...* Mathématiques ou LV1
Latin ou Grec
- ▶ **Terminale.....** *Spécialité.....* Droit et grands enjeux du
monde contemporain
ou Mathématiques

Option..... Latin ou Grec

✕ SERIE ES

- ▶ **Première.....** *Option.....* Mathématiques (obligatoire)
Latin ou Grec
- ▶ **Terminale.....** *Spécialité...* Mathématiques ou Sciences
politiques
Option... Latin ou Grec

✕ SERIE S

- ▶ **Première.....** *Option...* Latin ou Grec
- ▶ **Terminale.....** *Spécialité...* Mathématiques ou
SVT ou
Physique-Chimie
ou ISN (informatique et
sciences du numérique)

Pour toutes les Terminales (sous réserve d'acceptation du dossier) :

- ✓ Cours de préparation au concours d'entrée des Instituts de Sciences Politiques, entraînement aux C.P.G.E et à la 1^{ère} année de médecine
- ✓ Préparation de l'option « Musique », de l'option « Arts Plastiques » et de l'option « Théâtre ». Ces deux propositions sont à la charge des familles.
- ✓ Pour les Terminales L et ES, séminaire d'études à l'ONU à Genève ou à Bruxelles

ENCADREMENT

1- Pédagogie

Le **professeur principal** est l'interlocuteur privilégié des élèves et des parents. Il anime le **conseil des professeurs** qui se réunit à la fin de chaque période afin d'évaluer le travail des élèves.

Le **Directeur des Etudes** et les **Responsables de Niveau** fixent les orientations pour chaque niveau, arrêtent le calendrier des contrôles, animent les différentes équipes de professeurs. Ils se tiennent à la disposition des familles et des élèves pour faire le point dès que nécessaire.

Le **chef d'établissement**, ou le représentant qu'il désigne, préside chaque **conseil de classe** et prend les décisions d'orientation et d'admission en classe supérieure.

Le **bulletin trimestriel** est une **pièce officielle** importante. Il est un élément du dossier de l'élève et est pris en compte tout au long de sa scolarité.

Ce bulletin contient les appréciations et notes de chaque matière, ainsi qu'une synthèse rédigée par le conseil des professeurs. Il a un double objectif : faire le bilan de la période écoulée, donner des conseils pour la période à venir. Si nécessaire il formule des appréciations positives ou négatives : encouragements, félicitations ou sanctions (avertissement, blâme...)

Le chef d'établissement préside également en fin d'année les **commissions d'harmonisation** et les **commissions d'appel interne**.

2- Vie scolaire

Les règlements indiquent les règles de vie, précise les autorisations et les interdits, les sanctions éventuelles.

Les **R.V.S** (Responsables de Vie Scolaire) et les surveillants sont chargés d'aider les élèves à vivre de manière harmonieuse au sein de la communauté éducative.

Des représentants d'élèves sont cooptés par leurs pairs pour différentes missions :

- délégués de classe
- C.V.L. (Conseil de Vie Lycéenne)
- participation à des commissions (exemple : restauration, ménage...)
- participation à des conseils (de classe...)

Il s'agit pour nous de les initier à la prise de responsabilité et à la découverte de la vie sociale (compréhension de l'autre, solidarité,...)

3- Activités périscolaires

Chaque année, le collège et le lycée proposent des activités qui ont pour objectif de permettre aux élèves de mettre en œuvre leurs talents :

- Itinéraires de découverte en cinquième
- Challenge de poésie anglaise en troisième
- Concours littéraire en troisième
- Concours de poésie pour les secondes ;
- Concours d'éloquence pour les élèves de première et terminale ;
- Retraites spirituelles et autre temps forts proposés par l'équipe Pastorale.

L'association sportive et culturelle propose

- ⇒ des activités sportives (football, rugby, gymnastique, volley...etc.)
- ⇒ des activités musicales, théâtrales, littéraires...
- ⇒ et autres activités comme le théâtre, le chinois, des ateliers d'anglais...